



Une histoire de morale et de devoirs?

Par **Emj**, le **31/07/2017** à **20:29**

Bonjour,

j'aimerais divorcer mais la situation est extrêmement compliquée et je ne sais vraiment pas quoi faire pour prendre une décision.

C'est une histoire si compliquée que je vais avoir beaucoup de mal à vous la condenser.

Quels sont mes devoirs, moraux et pécuniaires?

Mariés depuis une dizaine d'année

Tous les deux français et 2 enfants nés en France.

Mariés sous le régime de la séparation.

Elle n'avait aucun patrimoine et n'en a pas aujourd'hui.

J'ai déclaré mon patrimoine par contrat de mariage.

L'intégralité des meubles et autres biens sont à mon nom et quasiment tout ce qu'on possède a été acheté par moi (je parle de l'acte d'achat et non la provenance des sous).

Elle a arrêté de travailler, à sa demande, et avec mon consentement juste avant le mariage.

Elle est atteinte d'une maladie psychologique qui la rend très difficile à vivre et qui lui pourrie la sienne.

Nous avons déménager à l'étranger et j'ai vendu tous mes biens.

Nous avons décidé de vivre de mon patrimoine, tout en créant une société pour assurer notre retraite. L'intégralité du travail est effectué par mes soins.

Elle ne fait rien.

Le visa que nous avons lui permet de travailler de manière assez restrictive.

Elle m'a trompé à beaucoup de reprise et a sombré à maintes reprises dans la décadence et l'ivresse et j'ai toutes les preuves et témoignages possibles.

Le pays dans lequel je réside reconnait le divorce pour faute.

Les enfants sont chez moi à plein temps et ne veulent pas habiter ni presque voir leur mère.

Je lui verse tous les mois de quoi se nourrir, se loger, une voiture, l'essence, ses factures de téléphone, sa couverture santé intégrale et même la nourriture pour son chien.

Sa "maladie" fait qu'elle ne gère aucun budget et c'est arrivé que le 3 du mois elle ait tout claqué et je suis dans l'obligation morale de devoir lui reverser de l'argent pour qu'elle se nourrisse (voir même d'aller lui faire un caddy moi même, voir à aller acheter des croquettes pour le chien...). Je paie même pour sa psy.

J'assure l'intégralité des frais des enfants et de leur école privé.

Bref, je pourrais écrire un livre de toutes les saloperies et conneries qu'elle a pu bien faire à ses enfants ou à moi même...

J'aimerais divorcer pour que je puisse me protéger avec les enfants, mais cela voudrait dire qu'elle perdrait son Visa et devrait rentrer en France, laissant ses 2 enfants (elle reste leur mère et n'a pas un mauvais fond, elle agit juste par inconscience)

Morale?

Au niveau moral, suis-je condamner à ne jamais divorcer afin que mes enfants ne perdent pas leur mère?

Enfants?

Si je divorce, y aurait il un problème lié à la garde des enfants et qu'ils rentrent avec leur mère en France?

Financier?

Serait elle en droit de me demander une prestation compensatoire et qui serait calculé comment? Je n'ai aucun revenu et comptablement parlant les seuls rentrés d'argent que j'ai sont des remboursements de prêt que j'ai octroyé à ma société sans intérêts.

Bref, j'ai essayé de simplifier au maximum car il y a d'autres complications difficilement descriptibles.

Merci de votre lecture